

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – 19/02/2021

### SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2021

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Laparroquial, se sont réunis à 20h30 à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 15/02/2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Laurent DESHAYES, Jocelyne ALLEMAND, Guilhem MARTY, Axel BERTRAND, Bernadette GOUDOFFRE, André GUISES, Solenne LOUROT-MARTIN, Sébastien MICHAUD, David ROUZIES.

### ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Jérôme MARTY

### Secrétaire de séance :

Sébastien MICHAUD

---

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un(e) Secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil (voir page de garde).

### **1. Approbation du compte rendu du 12/02/2021**

Le compte rendu du 12 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Etude des devis**

- **Ecole :**
  - Toiture : Devis de Besoin de toit, retenu à l'unanimité.
  - Isolation : Devis de Besoin de toit, retenu à l'unanimité.
  - Peinture : Devis de Parra, retenu à l'unanimité.
  - Menuiserie : Devis de Cabanel, retenu à l'unanimité.
  - Chauffage : Devis de Semper, retenu à l'unanimité.
- **Logement de La Vaysse :**
  - Chauffage : Devis de Semper, retenu à l'unanimité.
  - Menuiserie : Devis de Cabanel, retenu à l'unanimité.
- **Logement du Presbytère :**
  - Isolation : Devis de Ceccarelli, retenu à l'unanimité.
  - Chauffage : 7 élus pour le devis de CE2M pour une pompe à chaleur, 2 élus pour le devis de Semper pour une chaudière à granulés. Le devis CE2M est retenu.
  - VMC: Devis CE2M, retenu à l'unanimité.

- **Voirie :**

Deux portions de route vont être refaites :

- Sur la route du ruisseau d'Aymer, du croisement avec la route du Verger, au croisement avec la route de la Mafrésié.
- La route de la Peyrière, de la route départementale au hangar de Mr Genieys.

Divers points de routes vont être repris en fonction de leurs dégradations.

### 3. Questions diverses

- **ADMR**

Un nouveau bureau est élu, son président est Mr POULYDOR Philippe.

- **Adressage**

Quelques derniers points sont à finaliser avant de commencer la mise en place.

- **Salle de La Vaysse (école)**

Il a été demandé par des Administrés de pouvoir louer la salle. Une réflexion est en cours vis à vis de cette possibilité et de son organisation.

- **Passerelle de Candour**

Une demande par les randonneurs a été faite pour créer une passerelle entre les communes de St Christophe et Laparroquial pour traverser le Candour.

Une réunion entre des élus des deux communes, des agriculteurs, des propriétaires riverains, des sociétés de chasses, d'un représentant de L'OFB, d'un représentant de la DDT et d'un représentant du syndicat de la Vallée du Viaur a eu lieu le 19/2/21 sur les lieux. Les sociétés de chasse se sont portées volontaires pour la réalisation de l'édifice et les communes doivent étudier le financement.

La commune de St Christophe doit monter le projet pour le présenter à la DDT et valider sa faisabilité.

Nonobstant les coûts de l'opération, les partis présents se proposaient de se les répartir.



Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h07.

Le Maire,  
Laurent DESHAYES.

---

Signature du Maire et cachet de la Mairie

Vu pour être affiché sous huit jours suivant la réunion du Conseil Municipal, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.